Macron veut des listes transnationales aux élections européennes

29/08/2017 à 8h39

Le président, qui s'adresse mardi à 11 heures aux ambassadeurs français réunis à l'Élysée, souhaite moderniser le scrutin européen de 2019 pour relancer l'Union.

Emmanuel Macron n'en a jamais fait mystère : l'Union européenne, et surtout sa relance, est une priorité de son quinquennat. C'est ce qu'il devrait marteler mardi dans un discours adressé aux ambassadeurs français réunis à l'Élysée pour leur rentrée. Mais il n'y a pas que dans ses discours que le chef de l'État se préoccupe du projet européen. En coulisses, il prépare déjà les prochaines élections européennes, qui auront lieu dans deux ans. Avec un grand projet : mettre en place des listes transnationales.

Au moins 14 nationalités sur une liste. Le principe est simple : mettre sur une même liste des candidats du même bord politique mais de nationalités différentes. On pourrait par exemple retrouver des centristes tchèques, italiens, français ou encore polonais sur une même liste. Avec, chaque fois, au moins 14 nationalités différentes. Ainsi, chaque famille politique serait représentée partout en Europe et celle qui l'emporte décrochera la présidence de la Commission européenne. Pour Emmanuel Macron, un tel système serait plus démocratique et plus clair qu'aujourd'hui. Outre une modernisation du système de scrutin, l'objectif est aussi de faire de l'échéance de 2019 un succès, un moteur pour relancer la machine européenne.

Modification des lois électorales. Le président en a parlé à son parti, La République en marche!, et a récemment reçu à

l’Élysée dans son bureau des partisans de ces listes transnationales. Sa décision finale n’est pas encore prise, et la REM attend le feu vert élyséen pour aller plus loin. Mais une telle annonce permettrait à Emmanuel Macron de se montrer une nouvelle fois à la manœuvre sur la scène européenne. Quoi qu’il en soit, rien n’est encore fait. La mise en place de listes transnationales suppose en effet que chaque membre de l’Union européenne modifie sa loi électorale.